

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2011

LOI DE FINANCES POUR 2012 - (n° 3775)
(Seconde partie)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° II - 342

présenté par
M. Carrez

à l'amendement n° 27 de la commission des finances

à l'ARTICLE 54

Après l'alinéa 4, insérer les quatre alinéas suivants :

« *I bis.* – En conséquence, après le mot :

« environnement, »

« rédiger ainsi la fin de cette même avant-dernière phrase du même alinéa 11 :

« « par parts égales ». ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à répartir par parts égales la DGF parc marin en métropole.